



N° 019/0010/MCIA/SG/DGCRF

Ouagadougou, le 31 MAI 2019

COMMUNIQUE

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat porte à la connaissance du public et des industriels, que suite aux différents contrôles des unités de productions d'huiles alimentaires, il a été procédé à la fermeture de certaines unités pour manquements observés à la réglementation en matière d'installation et d'exploitation d'huileries au Burkina Faso.

A cet effet, il invite tous les promoteurs d'unités de production d'huiles alimentaires à prendre toutes les dispositions utiles pour se conformer au cahier des charges régissant leur secteur d'activités, notamment :

- l'arrêté conjoint n°2011-0264/MICA/MEF/MS/MEDD/MFPTSS du 09 décembre 2011, portant réglementation des installations d'unités de production d'huiles alimentaires au Burkina Faso ;
- l'arrêté conjoint n°2011-0265/MICA/MS/MEF du 09 décembre 2011, portant fixation des caractéristiques des huiles alimentaires destinées à la consommation au Burkina Faso.

Par ailleurs, il informe que le Gouvernement a pris toutes les dispositions utiles pour accompagner tous les promoteurs, y compris ceux dont les unités ont été fermées à l'effet de conformer leurs installations au cahier des charges ci-dessus cité, en vue de préserver l'intérêt du consommateur.

En outre, il porte à la connaissance des consommateurs que les marques d'huile alimentaire de production locale et importée déposées auprès de l'Agence Burkinabé de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM) et dont les résultats d'analyse des échantillons sont conformes aux normes en vigueur au Burkina Faso, sont jointes en annexe du présent communiqué.

Par conséquent, il vous invite d'éviter de consommer d'autres marques non listées et à les dénoncer auprès des structures compétentes.

Harouna KABORE

Officier de l'Ordre de l'Etat



Pièces jointes :

- la liste des unités de production d'huile alimentaire ayant le certificat de mise à la consommation ;
- la liste des marques d'huile alimentaire importées analysées et trouvées conformes.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE
L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA
MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTION DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

**UNITES DE PRODUCTION D'HUILE AYANT LE CERTIFICAT DE MISE A LA
CONSOMMATION**

ORDRE	UNITE	MARQUE	LOCALITE	GROUPEMEN T	ETAT	N° CMC
1	AUR SYD	GOUT D'OR	OUAGA	GTPOB	Conforme	018/0026
2	ANGO FASO	DIA-OR	BOBO	GHB-GIE	Conforme	019/0015
3	DJAMA DJIGI	DJAMADJIGI	KOUDOUGOU	GTPOB	Conforme	018/0017
4	RMB	ETOILE D'OR	OUAGA	GTPOB	Conforme	018/0023
5	KPS INDUSTRIE	FADILA	OUAGA	GTPOB	Conforme	018/0021
6	SOTAMA	MA'OR	DEDOUGU	GTPOB	Conforme	019/0031
7	EBIF	HÈRE'OR	DEDOUGU	GTPOB	Conforme	019/0030
8	BHT	MASSANI	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0032
9	DJENE DIOR	DJENOR	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0028
10	HKL INDUSTRIE	LAFIA	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0029
11	HSF	FATIM	BOBO	GHB-GIE	Conforme	019/0028
12	HUILERIE BA MARIAMA	MARI'OR	BOBO		Conforme	019/0017
13	HUILERIE DRAME ET FRERE	DRAME D'OR	BOBO	GHB-GIE	Conforme	019/0022
14	HUILERIE LODOUN	LO-DOR	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0009
15	HUNOFA	HUN'OR	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0027
16	MANUFACTURE DES HUILES DU FASO	FADIL'OR	BOBO	GHB-GIE	Conforme	019/0021
17	NAKAM	NANOR	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0018
18	NATILGUE	NATILGUE	BOBO	GHB-GIE	Conforme	019/0033
19	SOPRIOL INDUSTRIES	LIDOR	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0025
20	SOSIF HUILERIE	SILOR	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0020
21	SOTRAPO	HUILOR	BOBO	GHB-GIE	Conforme	019/0034
22	FASO KAAM	FASO KAAM	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0016
23	HUILERIE CELESTE	LA PERLE D'OR	BOBO	GHB-GIE	Conforme	019/0023
24	YEDAN	YEDAN	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0019
25	HABIBOU	HABIB'OR	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0010
26	SOGEA	MAJOR	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0012
27	SN CITEC	SAVOR	BOBO		Conforme	018/0025
28	SOFIB	DELICE D'OR	BOBO		Conforme	019/0014
29	SOCIHB	VITALOR	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0013

30	SOLIF		OUAGA	GHB-GIE	Conforme	019/0006
31	GEFI INDUSTRIE	ALIOR	OUAGA	GHB-GIE	Conforme	019/0001
32	SOTISEF	SOTISEF	DEDOUGU	GTPOB	Conforme	019/0002
33	AGROPA	MEYOR	FADA	GHB-GIE	Conforme	019/0003
34	GENOL	MAMI	OUAGA	GHB-GIE	Conforme	019/0004
35	HABA	HABA	OUAGA		Conforme	019/0005
36	HUILERIE KANTE	HOUET-DOR	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0011
37	KONSA	KONSA D'OR	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0008
38	HUILERIE WENDTINRA	WEND'OR	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0024
39	HUILERIE ZOROME	NÔOMA	BOBO	GTPOB	Conforme	019/0007

Arrêtée la présente liste à trente-neuf (39) unités de production





**LISTE ACTUALISEE DES MARQUES D'HUILES ALIMENTAIRES
IMPORTEES REPERTORIEES AUPRES DE L'ABNORM**

N° d'ordre	MARQUE	ENTREPRISE IMPORTATRICE
1	CHEF AIDA	AGENCE PASSIF
2	TRESOR	COGFA
3	CARLEX	ECOBATIER
4	RAISSA	ETS KARIM ET FRERES
5	JADU	ETS KARIM ET FRERES
6	OKI	EYOHA
7	FAS'OR	FASO HUILERIE
8	DINOR	GROUPE SODEM, SOCIETE FASO N°1, SOCOM, BALFADI ET CO.GED
9	PALM D'OR	GROUPE SODEM, SCTT ET SOCOM
10	DORA	GROUPE SODEM ET SOCOM
11	FORTUNE	GROUPE VELEGDA
12	SUPER NOOGO	HOLDING PRESTA
13	GOLDY	INTEGRALE AFRIQUE
14	SUPER DELICIEUX	INTEGRALE AFRIQUE ET SOFAO GROUPE
15	TRADEKEY	INTEGRALE AFRIQUE
16	VIKING	SACOM
17	DYANAS	SACOM
18	SANTE 'OUMOU OIL	SCTT
19	FRYTOL	SOCODIFA, COGFA ET BABADOUA
20	NEMA WAYA	SOCODIFA
21	LINDA	SOFAO GROUPE
22	AICHA	BABADOUA
23	AYA	EDIF ET SDC SARL
24	FAMILY	NANA BOUREIMA
25	WHITE LILY	NANA BOUREIMA
26	SURIA	SOCOSAF
27	Al Noura	GEA
28	SUNSPUN	ENTREPRISE NOVIS
29	MESSINA	ENTREPRISE NOVIS
30	OLEINA	NIB ENTREPRISE
31	AICHA OIL	NIB ENTREPRISE
32	CHIEF	SOCOSAF
33	OKEY	GROUPE ABDOU

Arrêtée la présente liste à trente-trois (33) marques importées

